

## COMPTE RENDU DU 8 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit du mois d'octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019, s'est rassemblé en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas MAUPETIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicolas MAUPETIT, Marie-Jeanne BENOIT, Jean-Pierre TRICOIRE, Michel PETIT, Patrick DESLANDES, Joseph BONNEAU, Patrick DOUILLARD, Claude MORIN, Catherine ARNAUDEAU, Chrystèle LEBRUN, Laure BLUTEAU, Stéphanie ROUSSEAU, Manuella ROUET, Céline BELLEAU, Adrien SAIZ, Claude ALBERT, Hélène TURCAUD, Priscilla CHEVRIER.

SECRÉTAIRE : Stéphanie ROUSSEAU

ABSENTS EXCUSÉS : Michel BIRONNEAU, Joël BONNAUD, Vital LEMASSON, Fabien LEROY.

Michel BIRONNEAU ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne BENOIT.  
Joël BONNAUD ayant donné pouvoir à Manuella ROUET.  
Fabien LEROY ayant donné pouvoir à Nicolas MAUPETIT.

---

### A – Installation du Conseil Municipal des Enfants

### B – Compte rendu de l'exercice des délégations du Maire

#### 1. **Droit de préemption**

Le Conseil est informé des dossiers déposés depuis le 10 septembre 2019 et pour lesquels il a été renoncé au droit de préemption :

- Terrain situé 19 avenue Georges Clemenceau, Section AD n° 672p,
- Terrain situé avenue Georges Clemenceau, Section AD n° 699p
- Terrain situé 14 rue des Rêves, Section AC n° 151,
- Terrain situé Le bourg nord-ouest, Section AD n° 277-276-274,
- Terrain situé 7 rue du Grenouillet, Section AD n° 216,

### C – FINANCES

#### 1. **Terrain de foot synthétique :**

- ❖ **Fonds de concours Communauté de Communes**

Le Conseil décide, à 20 voix pour et 1 abstention :

- d'approuver la demande à la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie d'un fonds de concours pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un terrain synthétique,
- d'autoriser le Maire à signer tous actes y afférant. Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous.

### ❖ **Fonds Leader**

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** la réalisation du projet exposé ci-dessus pour un montant total prévisionnel de : 208 333 Euros
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de :
  - Du Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement porteur du GAL Sud Vendée dans le cadre du programme européen LEADER
  - les autres subventions mentionnées dans le plan de financements
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents aux demandes de financement auprès des financeurs précités.
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge en autofinancement, les dépenses en cas de non-attribution ou sous-attribution d'une subvention.

## **D – TRAVAUX-BATIMENTS**

### ❖ **Vendée Eau : Convention pose poteau incendie**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **autorise** Monsieur le Maire à faire toutes les démarches et signer tous les documents utiles à la présente décision.

## **E – PERSONNEL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019, susceptible d'être pourvu par des agents relevant du grade d'adjoint technique, adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe ou adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe,

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas MAUPETIT  
Maire

